



Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

France 2, France 3, RFO

Audiovisuel Public de Service Public

L'art et la méthode de la Commission Copé

« /.../ La télévision publique doit résolument se positionner comme le lieu de la prise de risque, /.../ » peut-on lire dans le rapport remis ce 16 avril par Jean-François Copé au Président de la République.

C'est bien ce que ressent le Syndicat National des Journalistes de l'Audiovisuel Public. Très déçu de constater qu'au bout de presque deux mois de travail, la commission n'a pas remis un « rapport d'étape » comme cela était prévu et demandé par Nicolas Sarkozy mais seulement un rapport de méthode qu'on aurait plutôt attendu dans les huit jours de son installation.

Première remarque sur le contenu: « *Afin que France Télévisions puisse pleinement jouer ce rôle clef (de Service Public), la commission estime qu'elle doit devenir une entreprise unique* ».

Là, on comprend bien qu'il s'agit de transformer un grand groupe en « entreprise unique » et que cette préconisation rejoint, comme par un heureux hasard, les huit chantiers que le PDG actuel de France Télévisions entend imposer envers et contre tous dans la plus grande des hâtes.

Le CE de France 2 et le CCE de France 3 ont voté des droits d'alerte et mettent en œuvre actuellement une série d'actions juridiques contre cette tentative de passage en force. Pour le moment, cette réforme signifie pour nous un rétrécissement très dangereux de nos possibilités et la disparition des Conventions Collectives « trop onéreuses » paraît-il.

Deuxième remarque : une confirmation de notre analyse puisque nous disions, dès le début que parler du financement c'est ne voir que l'arbre qui cache la forêt. Nous pouvons lire aujourd'hui : « *En effet, ce sont les conclusions portant sur les modèles de développement, culturel et de gouvernance qui conduiront à établir précisément le niveau des moyens à mobiliser* ».

Troisième remarque, il n'est absolument pas question du pluralisme de l'information, de sa qualité alors que l'offre du Service Public est exceptionnelle qui allie l'international au local au plus près des téléspectateurs en passant par l'outremer ! Pas un journaliste auditionné en dehors des trois petits rendez-vous consentis à l'intersyndicale.

Sur les 90 personnes auditionnées à ce jour par les quatre ateliers, on relève un nombre record de présidents, directeurs généraux, directeurs, etc.

Et puis, c'est tout. A croire que tout se fait ailleurs ...

Rappelons les propos contenus dans la lettre de mission du Président :

« /.../ La télévision publique doit favoriser la qualité et s'efforcer de "tirer vers le haut" le paysage audiovisuel. /.../ » et : « /.../ Pour autant cette réforme concerne tous les professionnels de l'audiovisuel et bien au-delà : elle engage la société civile, elle engage la Nation. /.../ ».

Le SNJ ne peut qu'être d'accord sur ces deux points. Le rapport d'aujourd'hui ne peut donc qu'inquiéter toutes celles et ceux qui y sont attachés.

Paris, ce 16 avril 2008